

<https://193.54.159.130/?Annexe-1>

artweb

Annexe 1

- Menu - Départements - Arts plastiques - CAPES (MEEF) et Agrégation -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2012

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

Liste des concours de recrutement des enseignants d'arts plastiques

Actuellement, seuls le CAPES externe et l'agrégation externe sont préparés sur le site de Paris 8.

Pour les autres concours, consulter L'ESPE de Créteil et le CNED.

P.V.P. Arts plastiques

Concours de recrutement des professeurs de la Ville de Paris pour l'enseignement des arts plastiques en cycle élémentaire. Il n'est pas préparé à l'université Paris 8 mais compte tenu des similitudes avec les principales épreuves, le MEEF Arts plastiques offre des repères utiles à sa réussite. Ce concours a lieu périodiquement. Se renseigner sur le site de la Ville de Paris : <http://www.paris.fr/recrutement>.

C.A.P.E.S. EXTERNE :

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré. Nécessite un Master ou équivalent. Il permet d'enseigner les arts plastiques en collège ou (exceptionnellement) en lycée. Concours préparé à Paris 8 sous la responsabilité de Gilles DEVAUX.

C.A.P.E.S. INTERNE

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés) Ce concours est ouvert aux salariés en poste depuis 3 ans. Il est préparé dans le cadre de la formation continue au rectorat de Créteil.

AGREGATION EXTERNE

Concours de recrutement des professeurs agrégés d'arts plastiques ouvert aux étudiants titulaires d'un Master ou équivalent (CAPES, DNESP, ...). Il donne accès à l'enseignement secondaire. Concours préparé à Paris 8 sous la responsabilité de Marianne LECAREUX. Inscription au bureau des Masters A069.

AGREGATION INTERNE

Concours de recrutement des professeurs agrégés d'arts plastiques ouvert aux salariés en poste depuis plus de 5 ans et titulaires d'un Master ou d'un équivalent (CAPES, DNSEP, ...). Il est préparé dans le cadre de la Formation continue du rectorat de Créteil et au CNED.

P.L.P.2. EXTERNE

Professorat des lycées professionnels du deuxième grade ouvert aux étudiants ayant une formation antérieure plus particulièrement tournée vers les arts appliqués.

P.L.P.2. INTERNE

Professorat des lycées professionnels du deuxième grade ouvert aux salariés de l'Education Nationale en poste depuis 3 ans étudiants ayant une formation antérieure plus particulièrement tournée vers les arts appliqués.

C.A.P.E.T. EXTERNE

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique section arts appliqués.

C.A.P.E.T. INTERNE

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique section arts appliqués. Ce concours est ouvert aux salariés en poste depuis 3 ans avec une formation antérieure plus particulièrement tournée vers les arts appliqués.